



## Sommaire

- p. 03 ÉDITO
- p. 04 TAXES
- p. 06 DOSSIER "CÔTÉ CULTURE"
- p. 09 PLU/PLUI
- p. 10 YEGO
- p. 12 MIXITÉ
- p. 14 COMMISSION MUNICIPALE DES JEUNES
- p. 15 RENTRÉE SCOLAIRE
- p. 16 ENVIRONNEMENT
- p. 17 QUALITÉ DE VIE
- p. 18 OFFICE DE TOURISME
- p. 20 ANIMATIONS
- p. 21 BRÈVES / INFOS
- p. 22 LE SPORT AU FÉMININ
- p. 24 ASSOCIATIONS
- p. 26 ÉLECTIONS RÉGIONALES
- p. 27 EXPRESSIONS POLITIQUES
- p. 28 INFOS SERVICES
- p. 29 ÉTAT CIVIL
- p. 30 NOUVEAUX ACTEURS

photo couverture : Concert Opus Doria
au théâtre de Verdure - 19 août 2015

Que cette nouvelle année 2016 vous apporte de la joie, de bons moments et des instants de douceur.

Apaisement et progrès collectifs seront les bienvenus pour tous. Avec tous nos voeux de bonheur!

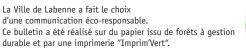
> Jean-Luc Delpuech Maire et le Conseil Municipal



## LABENNE

Magazine municipal n° 42 JANVIER 2016
Ce numéro a été tiré à 3500 exemplaires
Directeur de la publication: Jean-Luc DELPUECH
Réalisation: Service communication de la Ville de Labenne
Impression: Imprimerie MENDIBOURE - ANGLET
Crédits photos: Ville de Labenne - Rémi Touja
Office du Tourisme - Associations Labennaises







# » Edito DU MAIRE

### UN PAYS LIBRE, FIER ET DEBOUT

#### Mesdames et Messieurs,

Le 11 novembre dernier nous étions nombreux autour du Monument aux Morts à participer à « l'appel des morts » de la grande guerre et de la guerre de 39-45, héros anonymes qui ont défendu notre patrie, pays des Droits de l'Homme. Ces guerres d'antan restent le témoignage terrible de la folie meurtrière de certaines nations.

Les guerres nouvelles ne mettent pas, face à face, des soldats mais laissent libre cours à la folie meurtrière de certaines factions. Ce sont des citoyens des pays démocratiques que les terroristes modernes assassinent lâchement.

Ce qui s'est passé à Paris le vendredi 13, après les exécutions de janvier 2015 nous donne à tous la nausée. La France est meurtrie, touchée en plein cœur, mais les Français sont debout, fiers d'être ensemble pour lutter contre la barbarie.

Personne n'est dupe sur les intentions de ces assassins, qui sous couvert de croyances sans réel fondement, veulent imposer par la force, la terreur, leur pouvoir totalitaire sur les pays libres d'Occident.

A tous les « charlies » de janvier, à tous les citoyens du monde qui sont tombés le 13 novembre, à leurs familles, leurs amis, leurs camarades, nous adressons toute notre compassion et témoignons de notre plus sincère émotion.

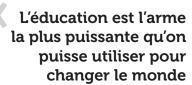
Nos pensées vont à toutes les familles meurtries, à tous ces blessés qui luttent pour panser les plaies de la chair et de l'esprit. Nous les partageons aussi avec celles et ceux qui ont côtoyé l'horreur pendant et après ces attaques ignobles.

On n'oublie pas ainsi les Forces de l'ordre, les soignants, les pompiers, tous ceux qui de près ou de loin, ont agi pour sauver ce qui pouvait l'être, comme porteurs d'une mission confiée par l'ensemble de la Nation.

Vous, Mesdames et Messieurs qui à Paris avez œuvré pour le bien commun, nous vous remercions, vous félicitons et vous applaudissons.

Cet investissement au cœur du drame n'a de valeur que si tous les citoyens de France et de l'Europe libre s'engagent contre l'obscurantisme et la terreur. Nous lutterons tous pour le vivre ensemble, en chassant le plus loin possible, hors de nos rues, de nos villes le racisme et la xénophobie qui sont le berceau de la haine et la cause des violences récentes.

Contre la haine et le rejet de l'autre nous ne pouvons répondre que par l'amour et la fraternité. Mais il faut se rendre à l'évidence : la paix n'est pas l'état naturel de notre société. Il nous faut réapprendre à penser la guerre sans paniquer. Quand la folie de certains hommes nous mène à l'horreur, n'oubliez pas que « l'aube revient quand même, et même pâle le jour se lève encore, encore et encore.... ». Contre des idéologies et religions détournées par des manipulateurs sanguinaires pour entraîner les populations (et la France particulièrement) dans des affrontements violents en désignant des ennemis, des boucs émissaires, il est possible et essentiel de réagir



(Nelson MANDELA)

Il faut lutter contre les endoctrinements par un apprentissage constant des valeurs républicaines et humanistes. Nous avons dans ce pays une arme remarquable et pacifique à la fois: c'est l'éducation. Mais il faut qu'elle soit volontaire et massive.

Il faut qu'elle prône la laïcité (pour unir et non exclure), la liberté et la démocratie.

Ce discours éducatif doit être partageable et acceptable par tous. Le pays des «lumières» se doit d'éclairer la pensée de tous nos citoyens pour que les mots de notre république « Liberté, Egalité, Fraternité », prennent tout leur sens.

Restons vigilants au quotidien car ce sont les petits ruisseaux de haines qui font les grandes rivières racistes. Le vivre ensemble demande quelques efforts, la discussion est toujours préférable à l'affrontement.

Je crois en l'intelligence des femmes et des hommes de ce pays, je crois, et je ne suis pas le seul, à la qualité et à l'efficacité de notre service public et spécifiquement des forces de sécurité, de ce grand pays qu'est la France.



Jean-Luc DELPUECH, Maire

Faisons confiance à nos dirigeants pour trouver la réponse adaptée d'un pays libre face aux attaques de tyrans sans foi ni loi.

La France contemporaine est à une époque charnière de son histoire. Nous n'oublierons pas tous les combats passés pour faire triompher la liberté et la laïcité qui ont fait de la France un beau pays.

Je ne doute pas que nous laisserons aux générations futures un pays libre, fier et debout. Comme dans le «couplet des enfants» de notre hymne national, ces générations pourront dire:



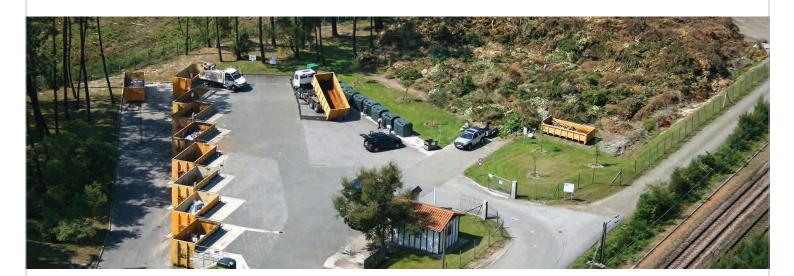
C'est grâce à ces vertus de liberté, de respect de soi et de respect des autres que nous apprécierons plus que jamais de vivre ici et que nous défendrons collectivement les valeurs humanistes qui ont fondé notre République.

Il fut important de partager un moment de recueillement en hommage à tous ceux qui ont souffert et souffrent encore de ces actes de barbarie.

Soyez en remerciés!

## Taxes, ce qu'il faut savoir

» LA TAXE « ORDURES MÉNAGÈRES » compensée par une baisse de la taxe d'habitation et du foncier bâti.



La TOM a été mise en place en 2014 pour rendre plus visible le coût du service de ramassage, de tri et de traitement des déchets assuré par le SITCOM Côte-Sud des Landes. Elle apparaît sur l'avis de taxe foncière qui arrive dans les foyers fiscaux avant l'avis de taxe d'habitation.

#### A quoi sert la TOM?

Cette taxe finance non seulement le ramassage des ordures, mais aussi leur tri et leur traitement, la gestion des 22 déchetteries et les frais de gestion. Ce service est assuré par le SITCOM Côte-Sud des Landes, c'est donc à lui que la communauté de communes Maremne Adour Côte Sud (MACS) reversera les sommes récoltées. Une partie de la TOM sert également à financer l'unité de valorisation énergétique actuellement en cours de construction par le SITCOM Côte-Sud des Landes résultant d'une obligation exprimée par la Préfecture des Landes.

#### Qui paye la TOM?

La TOM est une imposition due par tout propriétaire immobilier. C'est le propriétaire du bien au 1er janvier de l'année qui doit s'en acquitter.

#### Comment est calculé la TOM ?

Elle se fonde sur la valeur locative de la propriété foncière (calculée et réactualisée à la hausse chaque année par la Loi de Finances).

A MACS, la TOM est compensée par une baisse des impôts locaux directs.

#### Qu'est-ce-qui a changé?

Auparavant, la collecte, le tri et le traitement des déchets étaient financés par une partie de la taxe d'habitation et une partie de la taxe foncière versées à MACS. En instaurant la TOM, le coût des ordures ménagères est plus lisible (colonne Taxe Ordures Ménagères sur votre avis d'imposition de taxe foncière) et ainsi plus transparent. La mise en place de la TOM est lissée par MACS sur trois ans (2014, 2015 et 2016). Dès 2016 cette taxe financera la globalité de la participation versée par MACS au SITCOM pour la collecte et le traitement des déchets et la construction de l'unité de valorisation énergétique...

La TOM est appliquée progressivement avec une baisse concomitante de la taxe d'habitation (-12%) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties (-12%) en 2015 puis à nouveau en 2016.

### **»** TAXE DE SÉJOUR

#### Qu'est-ce que la taxe de séjour ?

Les communes peuvent demander aux vacanciers séjournant sur leur territoire de payer une taxe de séjour. Cette taxe permet aux communes de financer une partie des dépenses liées à la fréquentation touristique ou à la protection de leurs espaces naturels touristiques.

#### Comment est fixée la taxe de séjour ?

Elle est déterminée par délibération du conseil municipal de la commune. Le conseil fixe aussi la période pendant laquelle la taxe est due. Pour Labenne du 01/04 au 30/10.

#### Qui doit payer la taxe de séjour ?

Le vacancier qui loge dans l'un des hébergements suivants :

Hôtel de tourisme

Résidence de tourisme

Meublé de tourisme

Chambre d'hôtes

Village de vacances

Hébergement de plein air (camping, caravanage, port de plaisance, aire de stationnement etc...)

#### Personnes exonérées

Personnes âgées de moins de 18 ans

Personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier employées dans la commune

Personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

Personnes qui occupent des locaux gérés par des associations dont le loyer est inférieur à un montant que le conseil municipal détermine.

#### Montant de la taxe de séjour

Le tarif varie par personne et par nuit, en fonction du type d'hébergement et de son standing.

Près de 80% du montant de la taxe de séjour est prélevé en zone littorale.

#### Répartition de la taxe de séjour par secteur



#### Taxe percue par la commune depuis 2012

2012	2013	2014
205 975,30 €	225 529,70 €	230 492,17 €



### » TAXE D'HABITATION ET FONCIER BÂTI

Evolution 2014/2015 pour une villa de 120 m² avec jardin de 600 m² (vl(1) de 2 897 €)

- 1. LA BASE DE VL<sup>(1)</sup> A AUGMENTÉ DE 0.9%
- 2. **EVOLUTION 2014/2015**

	Commune	Intercommunalité	SIVOM Côte Sud		
Evolution du montant					
de la taxe d'habitation	+ 10 €	- 43 €	Egal		
- 33 €				Département	TOM (2)
Evolution du montant					
du foncier bâti	+7€	- 11 €	Egal	+ 2 €	+ 55 €
+ 53 €					
Evolution totale	. 17.6	- 54 € <sup>(3)</sup>	Faal	. 2.6	
+ 20 €	+ 17 €	- 54 €	Egal	+2€	+ 55 €

- 3. REDEVANCE TÉLÉ SUR LA TAXE D'HABITATION : + 3 €
- 4. FRAIS DE GESTION DE L'ETAT : TAXE D'HABITATION  $1 \in$  / FONCIER BÂTI +  $4 \in$
- (1) Valeur locative (attribuée à chaque logement) VL moyenne à Labenne 3 302€. C'est l'Etat qui fixe le taux d'augmentation.
- (2) TOM Taxe d'Ordures Ménagères
- (3) Baisses pour compenser le montant de TOM

## Dossier

» DU NOUVEAU...

# côté CULTURE





## Les Automnales, pourquoi?

**Pour promouvoir** le spectacle vivant, en priorisant les créations d'artistes régionaux sur des esthétiques aussi diverses que la Chanson-Cabaret, Le Théâtre Musical, le Théâtre de genre, l'Humour et le Cirque...

Pour susciter la curiosité de tous les publics.



### Les Automnales, c'est?

9 spectacles professionnels d'octobre 2015 à mai 2016 :

Une logistique assurée par les services techniques de la ville ;

Une régie son/lumière assurée par SPE EVENEMENTIEL, prestataire Labennais ;

Un accueil et un suivi assurés par les services de la ville et les élus.

**Un budget artistique** de 14000 €

**Une démarche sociale** d'intéressement au spectacle vivant en direction du plus grand nombre, par le biais d'une politique tarifaire adaptée :

10 € tarif plein / 7 € tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emploi) / 1 € pour les « ayants droit »

(Vente des Billets tous les jours en mairie ou à l'entrée de la salle des fêtes, le soir du spectacle).

Tous les spectacles sont donnés à 20h30, Salles des Fêtes de Labenne.

#### SPECTACLES À VENIR:

• 16 janvier 2016 : Du Haut Sur Lapointe

A travers 15 chansons, Le Théâtre Label Etoile revisite l'univers de l'éternel voltigeur des mots qu'était Boby Lapointe.

• 20 février 2016 : Le Garrot du Silence

Pièce de théâtre de Dominique Koudrine avec Marik et Jean-Louis Lemoigne.

• 12 mars 2016 : « UN » Bilboquet

Spectacle de « nouveau cirque » écrit et mis en scène par Ezec Le Floc'h témoignant d'une présence en public et d'une performance de jonglage étonnante...

- 16 avril 2016 : Musica Cubana
- **Soirée Cubaine** avec Fruta Bomba, groupe de 6 musiciens (instrumentistes et chanteurs) et l'Ecole de Salsa TIMBAYONNE. Soirée Musique, Danse Y Tapas!

#### Mais, aussi...

Un partenariat, en cours, avec le camping municipal « Les Pins Bleus » géré par Christine Labarbe.

A son initiative, il s'agit de proposer, au camping, des manifestations conviviales et festives (après-midi dansante, exposition, soirée thématique comme « cuisine du terroir » etc...) compatibles avec le Calendrier des Automnales.

La saison culturelle ne se bornant aux seules «Automnales», la commission culture planche déjà sur les manifestations estivales en reconduisant les concerts hebdomadaires en front de mer «les Plages Musicales», un instant musical en «live» pour une sortie de plage culturo-festive. Quant au concert aoûtien au «Théatre de verdure» il est encore trop tôt pour en dévoiler la programmation, le travail de reflexion étant toujours en cours.

Avec toujours un coup d'avance, c'est la loi du genre, la prochaine mouture de «MACS Y ARTS» commence à prendre forme, en recherchant encore plus de diversité artistique et un renouvellement des lieux d'expositions propres à mettre toujours mieux en valeur la variété des oeuvres présentées. Les idées sont là, ne reste plus qu'à les mettre en scène....





#### **Dossier**

## côté BIBLIOTHÈQUE



**Une équipe renforcée** de bénévoles autour d'Hélène Magieu, responsable de la ludo-bibliothèque municipale.

Horaires d'ouverture actuels optimisés

de 5 heures hebdomadaires

**Un investissement** complémentaire de 5000 € pour l'achat de livres

**Une mise en rayon** de 300 nouveaux très beaux livres de type documentaire sur l'histoire, la société, les voyages, la santé...

**Une collaboration renforcée** avec la commission culturelle pour la mise en œuvre d'une programmation de 4 spectacles gratuits en direction, entre autres, du jeune et très jeune public et en lien direct avec le livre.

**26 novembre 2014** création du spectacle *Petits Pois* pour le très jeune public, mis en scène et interprété par Mélanie Dubois-Caroff ;

**6 janvier 2015** en prolongement du spectacle, rencontre, en bibliothèque, entre l'artiste et les enfants de la crèche ;

**11 octobre 2015**, en partenariat avec la Médiathèque Départementale : *Le bestiaire fabuleux*, conte musical pour les 4/5 ans ;

**31 octobre 2015**, en partenariat avec la Médiathèque Départementale : *PasSage* spectacle créé par Pyerrot Prest de la compagnie Lavifil ;

15 novembre 2015 : *Café Littéraire* sur l'œuvre de la poétesse Marie-Noëlle Bidegain, mise en scène et interprétée par Bertrand Jarrigeon et mise en musique par Pascal Jean, Hautbois solo de l'orchestre symphonique Pau Pays de Béarn et professeur de hautbois au Conservatoire des Landes.

## Un service au public en cours de mutation et de développement.

LudoBibliothèque de LABENNE Tél. 05 59 45 67 54 bibliotheque@ville-labenne.fr

 Mardi
 15h30 - 18h30

 Mercredi
 10h00 - 18h30

 Vendredi
 9h-12h / 15h30 - 19h

 Samedi
 9h00

#### Agenda à venir...

Mars 2015, en bibliothèque, présentation et dédicace du prochain « opus » de Marie-Noëlle Bidegain

**Mai 2015**, en bibliothèque, atelier d'écriture avec Marie-Noëlle Bidegain

## Des livres mais pas que... à la LUDO-BIBLIOTHEQUE

La ludothèque espace ouvert sur la bibliothèque, lieu culturel convivial, a pour missions de favoriser les échanges, les liens sociaux, les rencontres intergénérationnelles, la socialisation et les apprentissages des jeunes enfants. Elle contribue également à augmenter les connaissances et la logique des enfants plus grands.

**Espace aménagé pour jouer :** le château fort, la marchande, la cuisine, le garage ... Au total 350 jeux pour jouer sur place et/ou à emprunter .



Abonnement Familial
Bibliothèque/ludothèque:
10€/an et par famille,
permettant d'emprunter
5 livres et 1 jeu
par personne

# Du PLU\* au PLUI\*\*: un progrès "imposé" par la loi

### W UN PROJET DE TERRITOIRE SUR UN TERRITOIRE DE PROJETS »

La commune de Labenne a avancé depuis le lancement de la révision générale de son PLU. A ce titre, elle souhaite rappeler les étapes réalisées, les étapes en cours d'étude et les étapes à venir.

### ETAT D'AVANÇEMENT DU PROJET DE P.L.U.

#### ETAPES RÉALISÉES

- -Délibération du Conseil Municipal prescrivant l'élaboration du P.L.U. et définissant les modalités de la concertation.
- Elaboration du diagnostic
- Elaboration du PADD.
- Les orientations générales du PADD ont été débattues en conseil municipal le 11/12/2014

#### **ETAPES EN COURS D'ÉTUDES**

- Définition du Document graphique de zonage et du Règlement local d'urbanisme
- Elaboration des Orientations d'aménagement et de Programmation (OAP)

#### **ETAPES À VENIR**

- Arrêt du PLU prévu pour courant printemps 2016
- Consultation des personnes publiques associées (3 mois).
- Enquête publique par arrêté du Maire (au minimum 1 mois d'enquête) : envisagée après l'été 2016

La phase d'enquête publique est la phase privilégiée pour que la population prenne connaissance du projet PLU dans son ensemble, et émette ses remarques

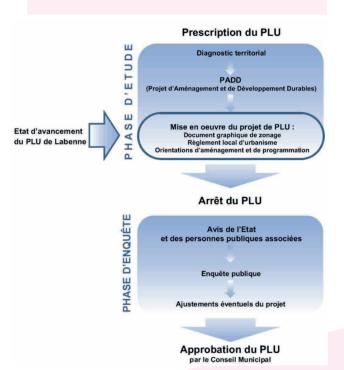
- Ajustement éventuel, mise au point définitive. Approbation finale du P.L.U.

#### LA CONCERTATION AVEC LA POPULATION

- Jusqu'à l'arrêt du PLU, la concertation avec la population reste ouverte
- Mise à disposition en mairie et sur le site internet des documents provisoires du PLU, d'un registre d'observations (en mairie)
- Tenue d'une réunion publique début 2016
- (\*) Plan Local d'Urbanisme
- (\*\*) Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Depuis l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2015 transférant la compétence «documents d'urbanisme», ce sont les services de la Communauté de Communes MACS qui prennent la suite de la procédure, en concertation avec la Commune.







## En août 2014, la communauté de communes Maremne Adour Côte Sud (MACS) lançait YÉGO, son réseau de bus sur tout le territoire.

Les objectifs de ce service, inscrits dans une démarche de développement durable, étaient multiples :

- Permettre à chacun de se déplacer à un moindre coût
- Faciliter les trajets des moins autonomes en particuliers les plus jeunes et les séniors
- Faciliter les déplacements domicile / travail
- Améliorer l'accès aux lignes ferroviaires
- Faciliter l'accès pour les personnes à mobilité réduite
- Favoriser l'intermodalité (vélos, train, autres lignes de bus)

\_

Devant la complexité de mise en œuvre d'une telle offre, des ajustements, des améliorations, ont été nécessaires après quelques semaines d'utilisation pour parvenir à un réseau dont on peut dire désormais qu'il tient la route! Le bilan, après une année de fonctionnement, est largement positif, faisant taire tous les sceptiques de la première heure.

Quelques données (les éléments sont disponibles sur www.mobi-macs.org) :

## >> 140 000 voyages (montées) entre septembre 2014 et septembre

(montées) entre septembre 2014 et septembre 2015 (le chiffre de 150 000 devrait être atteint avant la fin de l'année)

#### » 95 tonnes

de CO2 économisés en comparant les consommations bus et voiture

### **»** 600 000 €

d'économie directe pour les voyageurs par rapport à des déplacements en voiture.

#### **UNE FRÉQUENTATION CROISSANTE**

Sur la fréquentation du réseau, hors saison, le bilan démontre qu'elle a plus que doublé en moins d'un an. D'ailleurs, le nombre d'abonnés a doublé de 10 à 20% entre septembre 2014 et juin 2015.

La ligne la plus utilisée, avec 50% des voyages, est la ligne 1 (Labenne / Capbreton / Saint-Vincent-de-Tyrosse). Vient ensuite, avec 32%, la ligne 2 (Soustons / Saint-Vincent-de-Tyrosse / Saint-Geours-de-Maremne). Les lignes 3 (Moliets / Soustons) et 4 (vers Sainte-Mariede-Gosse et Saubrigues) avec respectivement 15% et 3% complètent le service.

Les principaux arrêts sont : Soustons Darrigade, Tyrosse Gare, Tyrosse Lycée et l'Office de Tourisme d'Hossegor.

#### **DES USAGES ET DES PROFILS DIVERS**

Les motifs de déplacements sont très diversifiés et reflètent assez bien l'intérêt de YÉGO qui profite à tous : 31% des déplacements pour des trajets domicile / lieu d'étude ; 31% également pour des loisirs ; 21% pour des trajets domicile / lieu de travail ; 9% pour des courses / achats ; 7% autres.

Quant à la fréquence, 24% des voyageurs utilisent le réseau tous les jours et 44% au moins une fois par semaine.

Les voyageurs sont dans 58% des cas des élèves ou étudiants ; 21% sont des actifs ; 10% des retraités et 8% des demandeurs d'emploi. Bien sûr, les âges sont à corréler avec les constats précédents puisque 70% des voyageurs ont moins de 28 ans.

#### **DES TRUCS EN PLUS!**

+ de 200 montées avec vélo en une année à bord des lignes 1 et 2 qui le permettent

**17% des voyageurs** en correspondance avec les TER ou les lignes départementales XLR7

**Des taux de satisfaction excellents** : 92% des voyageurs recommandent le réseau et 95% considèrent que les bus sont à l'heure.

#### **ZOOM SUR YÉGO PLAGES**

En période estivale, YÉGO se transforme en YÉGO plages. YÉGO plages permet d'offrir à tous, locaux comme nombreux touristes, un accès facile et gratuit aux plages. Les lignes 1, 2 et 3 sont renforcées et des navettes gratuites desservent de nombreuses plages : Moliets, Messanges, Vieux-Boucau, Capbreton, Hossegor, Seignosse, Soustons et bien sûr Labenne.

#### Le bilan de l'été 2015 est très positif:

- 105 000 voyages avec en moyenne 2000 voyagespar jour

- 50% des voyageurs se rendent effectivement sur les différentes plages et 28% utilisent le réseau pour d'autres loisirs
- Ce réseau sert autant aux touristes qu'aux locaux (50-50)
- Là encore, le réseau est très fréquenté par les plus jeunes (59% de moins de 28 ans)
- 37% des voyageurs utilisent le réseau tous les jours et 23% au moins une fois par semaine.

## UN SOUCIS CONSTANT D'OPTIMISATION DU SERVICE

Ce premier bilan de mise en œuvre de YÉGO est certes largement positif mais les élus de la Communauté de Communes gardent à l'esprit cette volonté d'optimiser le service sur plusieurs points :

- **Améliorer le confort** aux arrêts : abribus, accessibilité...
- **Développer des aires de covoiturage** avec correspondances
- **Renforcer la communication** qui permettrait notamment le développement des lignes
- Renforcer l'offre TAD (transport à la demande) : ces lignes permettent d'effectuer, sur réservation, 1 aller et retour sur 2 demi-journées par semaine pour se rendre vers les principaux services du territoire (marchés, services administratifs, services médicaux...).

#### **YEGO NOUVEAUX HORAIRES**

A partir du 4 janvier 2016, le réseau Yégo va connaître des évolutions.

Pour la ligne 1:

Le renfort des horaires en semaine :

- création d'un aller et retour supplémentaire en milieu de matinée : départ Labenne 9h55/ départ Tyrosse 10h00 (du lundi au samedi).
- création d'un aller et retour supplémentaire en heure de pointe du soir : départ 16h05 de Labenne (du lundi au vendredi)/ départ 17h05 de Tyrosse (du lundi au samedi) très demandé. Cela permet de proposer une desserte à l'heure en pointe du soir dans chaque sens à 16h, 17h, 18h, 19h.



## Mixité sociale et services

## LA MIXITÉ SOCIALE À LA LABENNAISE Projet unique en france (hors Paris): domaine d'Oyats

Avec un accroissement annuel de 1,5% de sa population, le département des Landes gagne plus de 5 000 personnes. Il existe de véritables besoins.

le Domaine d'Oyats est un projet immobilier unique en France (à l'exception de Paris) qui joue la carte de la mixité : il comprend 43 villas avec jardins, 64 appartements (dont la moitié en locatif social), avec les 15 premiers "logements intermédiaires" du territoire. Ce nouveau produit locatif offre une alternative aux ménages qui ne sont pas (ou plus) éligibles au parc social, mais qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour se loger dans le parc privé dont les loyers ont fortement progressé ces dernières années. Les loyers du logement intermédiaire sont inférieurs de 15 à 20% à ceux du marché.



Inauguration officielle du Domaine d'Oyats.

#### Renouvellement urbain

D'un côté, les villas d'Oyats ; de l'autre, la résidence d'Oyats. *Kaufman et Broad*, «la Clairsienne», et la *SNI* (Société Nationale Immobilière) se sont retrouvées pour offrir cette mixité.

• CLAIRSIENNE a acquis et gère 32 appartements allant du T1 bis au T3, proposés en locatif social. Les loyers modérés s'échelonnent de 229 euros pour un T1 bis à 374 euros pour un T3 (hors charges et avant déduction de l'APL).

- LA SNI SUD-OUEST, inaugure ici les 15 premiers «logements intermédiaires» de France (hors Paris).
- KAUFMAN ET BROAD a, lui, produit en vente libre 32 appartements et 28 villas qui font un ensemble d'une qualité architecturale et environnementale commune à tous les logements.

L'autre gros atout pour la commune est d'éliminer en même temps des friches en cœur de ville dans le cadre d'un « renouvellement » urbain de qualité.

### )> Y'A PAS ÉCRIT LA POSTE !!!

Ce « célèbre » slogan publicitaire était censé vanter les mérites de l'entreprise « La Poste » auprès des usagers de ses services. Pourtant, qu'en est-il du bureau de Poste de Labenne ?

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il ressemble plus à un bureau des PTT (en forcément plus décati depuis le temps) qu'à une agence postale moderne. Après plusieurs relances de la municipalité pour que cet incontournable service public ait enfin des locaux dignes de ce nom, les hautes instances de « La Poste » ont répondu que des travaux seraient effectués courant 2016..... Il était temps!

Il semblerait que la modernisation de l'ex entreprise publique ne soit pas aussi rapide à Labenne qu'ailleurs..... De quoi nous faire regretter les PTT ?

Extrait des derniers échanges épistolaires entre la Mairie et La Poste.



#### Lettre adressée à la Direction Régionale de La Poste le 30 juillet 2015 :

Monsieur le Directeur.

Je voudrais vous dire la consternation et la colère des labennais devant l'image de vos services à Labenne : inaccessible aux personnes à mobilité réduite, vétuste, sous équipé, fermé pour panne informatique, etc ... alors que la population labennaise est passée à plus de 5300 habitants et 19000 habitants en été.

La Commune a proposé à trois reprises une relocalisation dans des bureaux neufs et accessibles et a reçu à trois reprises une délégation de La Poste (Poste Immo, Banque Postale et Distribution Postale). Le choix de la Poste était de faire des travaux dans le bâtiment existant ..., sans résultat à ce jour.

L'unité foncière permet un réaménagement et une accessibilité, sans avoir à déborder sur le domaine public, mais qui décide à La Poste ?

Je passe sur une fermeture de 2 à 3 jours où l'employé recevait les clients par la fenêtre avec barreaux, les gens étant obligés sous la pluie à l'extérieur de monter sur un banc (les plus valides) pour pouvoir passer des documents. Je n'ose pas vous envoyer les photos !

Je plains les agents qui travaillent dans de telles conditions.

Pour renseigner dans le prochain bulletin municipal notre population, pouvez-vous me dire quelle décision vous comptez prendre pour pérenniser ce service auquel tout le monde tient.  $\tilde{\ell}^*\cdots$ 

Copie Mpole Préfet des Landes



#### Réponse de La Poste... le 07 octobre 2015 :

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la situation du bureau de poste de Labenne.

Vous soulevez dans un premier point le volet immobilier du bureau, notamment la vétusté des locaux et l'inaccessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Je tiens, tout d'abord, à vous informer que la gestion immobilière relève de notre filiale Poste Immo. Nous les avons sollicités afin que le volet « accessibilité des personnes sous handicap » soit traité en direct par leurs services.

Le bureau de poste de Labenne a été inscrit dans notre programme de travaux 2016, cette programmation est en cours d'étude et de validation.

Vous évoquez également la fermeture du bureau. En effet, suite à une panne du réseau téléphonique associée à une panne informatique, nous avons effectivement été contraints à une fermeture exceptionnelle, aucunes opérations ne pouvant être réalisées. Les clients ont été informés par un affichage au bureau de poste.

Néanmoins, soucieux du service aux clients, l'agent du bureau a pris l'initiative de mettre en place une distribution des instances courrier pour les clients boites postales et particuliers tout en assurant la sécurité des locaux.

Comprenant les désagréments que cette situation a générée, sachez que nous mettons tout en œuvre au quotidien pour assurer un service de qualité à nos clients.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Sylvie DALBIN
Directrice Ressources et Appui Transformation

# Commission Municipale des jeunes

» ACTUALITÉS Conseil Municipal des Jeunes





Les groupes thématiques de la commission des jeunes poursuivent leurs travaux sur des projets variés pour l'année à venir. « **Jouez Solidaire** » collecte de jouets en état et propres au profit du Secours Populaire et des Restos du Cœur pour Noël.

## Proposions d'aménagements de la zone du skate parc :

- réflexions sur une extension de l'équipement actuel
- aménagement d'une piste de vélo/skate/trottinette sous la forme d'une « pump track »\*
- Point d'eau et sécurisation des abords de la zone sportive.

#### **Chantiers Citoyens**

En partenariat avec le Conseil Département, les écoles et les familles, organisation des nettoyages de dunes au printemps 2016.

## La rentrée scolaire

- 2 CM2

### En quelques chiffres

Le premier trimestre vient juste de s'achever et il paraît important de faire un bilan chiffré de la fréquentation des écoles maternelles et élémentaires de la commune. Plus de 700 élèves sont inscrits dans les trois groupes scolaires de Labenne et sont répartis comme suit : Les petits écoliers et les grands ont repris le chemin de l'école. Au total, 711 élèves sont scolarisés à Labenne.

#### **ECOLE YVES ULYSSE: ECOLE ALIÉNOR D'AQUITAINE: ECOLE OCÉANE:** 188 répartis en 7 classes : 332 enfants répartis en 13 classes : 191 enfants répartis en 7 classes : - 2 CP - 1 PS - 1 CP-CE1 - 1 PS-MS - 1 MS-GS - 2 CE1 - 1 MS - 1 GS-CP - 2 CE2-CM1 1 MS-GS 1 CP-CE1 - 2 CM1 - 1 CE1-CE2

#### **CONCERNANT LE RESTAURANT SCOLAIRE:**

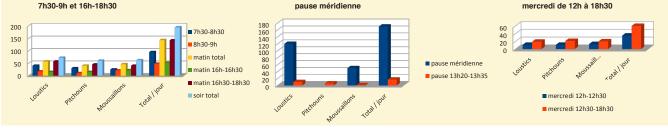
Sur le pôle restauration du Bourg : 400 enfants déjeunent le midi et tous les jours. Sur le pôle restauration de l'Ecole Océane : 150 à 160 enfants.

Depuis la rentrée de septembre, le temps périscolaire est réaménagé, avec notamment un accueil gratuit des élèves les jours de classes pleins de 8h30 à 9h00 et de 16h00 à 16h30 et le mercredi de 12h00 à 12h30. Il est à noter que pendant la pause méridienne (de 12h00 à 13h35), des activités sont proposées aux élèves par les animatrices du centre de loisirs.

#### Bilan de fréquentation des accueils périscolaires par jour

- 1 CE2-CM1 - 1 CM2

			matin			soir	pause		mercredi	mercredi	nombre	nombres
	7h30-8h30	8h30-9h	total	16h-16h30	16h30-18h30	total	méridienne	13h20-13h35	12h-12h30	12h30-18h30	de classes	d'élèves
Loustics	40	17	57	15	57	72	120	10	11	19	13	330
Pitchouns	30	10	40	15	45	60		6	11	21	7	191
Moussaillons	25	21	46	22	40	62	50	1	13	20	7	188
Total / jour	95	48	143	52	142	194	170	17	35	60	27	709



Le budget communal pour l'année 2015 laisse apparaître un effort budgétaire constant de la municipalité envers les écoles, que ce soit en dotations numéraires ou en fonctionnement global des divers établissements et du personnel qui est directement ou plus indirectement mis à disposition. Le tableau ci-dessous en donne le détail.

#### Budget 2015 : un effort important et volontariste envers les enfants des écoles

Fluides Eau – gaz – électricité	Sorties pédagogiques	Fournitures et aides Matériel scolaire + transports + natation	Coopérative scolaire	Personnels et services ATSEM + cantine + ménage + surveillance	Services Techniques
51 841 €	25 000 €	31 391 €	7 030 €	559 536 €	20 243 €

**AU TOTAL :** 695 041 € pour 711 élèves ce qui représente 977 €/enfant/an, au-dessus de la moyenne nationale pratiquée (900 €/enfant/an).

Nota : ces chiffres concernent uniquement les frais de fonctionnement et d'entretien. En sont exclus l'investissement pour une école neuve ou une création de classe nouvelle. Mais il faut y rajouter les investissements de la Communauté de Communes : tableaux numériques et tablettes pour les enfants à partir du CE2.

## Environnement

## Dépôt sauvage de DÉCHETS MÉNAGERS

Face à la recrudescence des dépôts sauvages de déchets ménagers, le SITCOM Côte sud des Landes tient à rappeler aux usagers que les containers mis à disposition ne doivent recevoir que des ordures ménagères et que pour tout autre déchet (cartons d'emballage, petit gravats ou mobilier usager, liste non exhaustive...) l'usager doit se rendre à la déchetterie la plus proche de son domicile, qui recueillera et recyclera la plupart de ces déchets.

Une délibération du Comité syndical, acte de la facturation de l'enlèvement à l'auteur d'un dépôt sauvage de déchets sur le secteur de collecte du SITCOM.

Extrait de la délibération :

« Dans le cas d'un dépôt sauvage de déchets ménagers par un tiers identifié, la Commune adressera au SITCOM une copie du procès verbal, dressé par un agent assermenté (policier municipal, etc.), /.../ constatant l'infraction et appliquant l'amende correspondante.

Dans le même temps, la commune saisira le SITCOM qui procèdera à l'enlèvement du dépôt sauvage ; le SITCOM facturera cette prestation au contrevenant /.../ auquel sera annexé le procès verbal ayant valeur de preuve. » Par délibération du 29 novembre, le Comité syndical a fixé le tarif de cette prestation d'enlèvement des déchets ménagers à 145 € par voyage (au moyen d'un camion plateau).

L'intégralité du courrier du SITCOM, adressé à la Mairie et faisant état de cette délibération, est accessible sur le site de la ville de Labenne (www.ville-labenne.fr)





#### DÉCHETS TOXIQUES... À DÉPOSER EN DÉCHETTERIE



une bombe insecucioe, un pot de peinture, de l'eau de javej...
ces produits sont partout dans la maison. Utilisés au quotidien,
ils contiennent des substances toxiques ou dangereuses en
concentration plus ou moins forte et réclament donc una
tatention particulière. Leur stockage ou leur traitement doit faire
l'objet de précautions particulières sans quoi ils peuvent avoir
un impact négatif sur l'environnement et/ou la santé. C'est
pourquoi, tous les déchets toxiques doivent être déposés en
déchetterie!

#### Les reconnaître, c'est facile grâce aux pictogrammes de danger réglementaires

Pour débusquer la présence de substances chimiques dangereuses dans les produits du quotidien, un bon coup d'œil suffit. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015, tous les produits chimiques doivent présenter une étiquette de danger conforme au règlement CLP (« Classification, Labelling and Packaging »).



Les produits chimiques sont étiquetés afin de nous prévenir des

#### Des alternatives any produits toviques evistes

- Privilégiez l'achat de produits d'entretien possédant le logo de l'Ecolabel européen
- Choisissez des produits comme des peintures acryliques ou des peintures minérales ne contenant pas de solvants organiques, des produits portant un logo environnemental comportant moins de substances dangereuses.
- Les pesticides sont rarement indispensables. Vous pouvez éviter de les utiliser en ayant recours à d'autres méthodes. Paillez le sol pour lutter contre les mauvaises herbes et désherber naturellement en utilisant de l'eau bouillante (eau de cuisson)ou un désherbeur thermique.

Certains produitsdangereux plus anciens, portent les pictogrammes de danger de l'ancienne règlementation.



Protégez-vous quand vous utilisez des produits toxiques (bien suivre les instructions, porter des gants....) e ensuite lorsque vous les avez utilisés : déposez-les à la déchetterie la plus proche !

Pour plus d'informations : www.sitcom40.fr

## Qualité de vie

# HALTE aux incivilités

#### Qu'est-ce que le « mieux vivre ensemble »?

C'est arriver de la meilleure des manières possibles à exprimer des liens pacifiques et de bonne entente avec les personnes présentes dans notre environnement de vie et notre territoire.

Par des petites incivilités, chaque jour, nous mettons à mal la cohabitation avec nos voisins et autres habitants de la commune.

Le dépôt sauvage d'ordures, qui en plus de dégrader la beauté de nos forêts, porte atteinte au droit des labennais de pouvoir vivre dans un environnement sain. Pourquoi une telle incivilité alors qu'il existe à Labenne une déchetterie qui recueille et peut valoriser une grande partie de nos déchets ?





Le stationnement de véhicules sur des pistes cyclables ou trottoirs fait hélas partie des incivilités trop fréquentes. A trop vouloir stationner son véhicule au plus près, on oublie bien souvent que l'on va contraindre des piétons et/ou des cyclistes à se mettre en danger en empruntant la voie de circulation. C'est d'autant plus regrettable lorsqu'il s'agit d'enfants à qui l'on apprend à se déplacer sur ces pistes cyclables afin d'y évoluer en toute sécurité.

Bien mieux que des paroles, vous trouverez sur ces photographies quelques exemples, beaucoup trop fréquents, d'incivilités qui nuisent à l'harmonie du « bien vivre ensemble », et qu'un tout petit effort de courtoisie pourrait gommer de notre quotidien.





## Office de Tourisme

### ) 1/ BILAN SAISON 2015

Dans notre département, la saison touristique 2015 a été jugée très satisfaisante par les professionnels landais avec une hausse significative de la fréquentation de la clientèle nationale et étrangère.

#### A/ L'avis des professionnels labennais

Selon une enquête réalisée au mois de septembre auprès des partenaires de l'Office de Tourisme situés à Labenne.

52% des professionnels jugent la saison identique à 2014 et 30% la trouvent meilleure. La fréquentation globale est satisfaisante voire très satisfaisante pour 74% d'entre eux (contre 61% en 2014).

Concernant le niveau de dépenses, les professionnels ont un meilleur niveau de satisfaction que l'an passé (42% contre 15% en 2014).

#### • HEBERGEMENTS

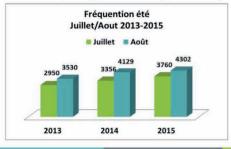
Pour les campings et les locations meublées, la saison 2015 a été bonne, voire meilleure qu'en 2014.

Comme souvent, juillet a été calme pour les chambres d'hôtes avec une recrudescence de demandes en Août et beaucoup de locations de dernière minute.

#### Fréquentation Office de Tourisme

Juillet est supérieur à l'an passé (+12%)

Au mois **d'Août**, la fréquentation a augmenté de 4% par rapport à 2014 (qui était déjà exceptionnelle).



Très forte hausse de fréquentation sur les dimanche matins (+75% de fréquentation)

#### • LES LOISIRS

Les différents parcs de loisirs labennais ont fait une bonne saison, meilleure que l'an passé pour certains. A noter la très bonne fréquentation du marais d'Orx et la satisfaction des visiteurs au regard des nouveaux aménagements réalisés.

L'AVIS DES PROFESSIONNELS concernant les services proposés par l'Office de Tourisme demeure toujours très satisfaisant :newsletter des animations envoyée chaque semaine, guide Animations/Loisirs jugé très utile, notre service de billetterie,...

Les navettes Yégo bourg/plage gratuites sur Juillet et août ont été appréciées par les professionnels qui les ont utilisés eux-mêmes pour leur déplacement.

#### B/ Bilan à l'Office de Tourisme

L'avant-saison (Avril-Mai-Juin) a été très bonne avec une hausse de 67% de la clientèle accueillie dans nos locaux. Une baisse de 21% sur Septembre est à corréler avec une météo moins exceptionnelle qu'en 2014. Nous avons comptabilisé 925 contacts téléphoniques en Juillet etAoût, +100 appels par rapport à 2014.

#### Fréquentation du site internet



L'évolution de la fréquentation estivale du site internet depuis sa mise en ligne en 2010

Source : Office

23

ma - Office de Instituto/District

### » 2/ QUE VA CHANGER LA LOI NOTRe\* SUR LE TOURISME LOCAL?

\*loi NOTRe : loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Cette loi, adoptée le 16 Juillet 2015, prévoit :

- Le renforcement du pouvoir des régions notamment en matière économique
- Le recentrage du département sur ses missions de solidarité sociale
- De nouvelles compétences transférées obligatoirement des communes aux EPCI\*

\*EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale, terme générique pour désigner les communautés de communes, d'agglomération,...

Parmi ces compétences, la promotion du tourisme qui est aujourd'hui communale va être transférée obligatoirement à la communauté de communes Maremne Adour Côte Sud au 1er Janvier 2017.

Cette décision devra être actée par MACS lors d'un vote avant le 1er Octobre 2016, soit 3 mois avant le transfert effectif.

Ainsi dès 2016, un groupe de travail réunissant les élus de MACS va définir les modalités de mutualisation des ressources humaines, des financements, des locaux, ...

Quelles que soient les décisions prises, les Offices de Tourisme, regroupés ou non, devront intégrer dans leur gouvernance des élus communautaires.

Aujourd'hui, 60% des Offices de Tourisme français sont déjà sous forme communautaire. L'objectif clairement défini de la démarche de mutualisation est l'amélioration de la promotion touristique d'un territoire.

La loi NOTRe maintient le tourisme dans un schéma de compétence partagée entre le bloc local, le département et la région. A suivre...

### » 3/ INFO OT

• Un programme d'ateliers numériques à l'attention des partenaires des Offices de Tourisme sera reconduit en 2016 sur les thématiques : Google My Business, Facebook, les sites d'avis clients. Programme détaillé en janvier.

Professionnels, commerçants : si vous souhaitez améliorer votre visibilité et apparaitre sur nos brochures ou sur le site internet, contactez Maud au 05 59 45 40 99.

- Appel à Greeters! Un Greeter est un bénévole qui fait visiter sa ville gratuitement à des touristes. Il propose une visite basée sur l'échange et la convivialité, il transmet la passion qu'il porte à sa ville à travers ses expériences, des anecdotes, et selon ses centres d'intérêt. Si vous êtes intéressé, contactez Sabrina au 05 59 45 40 99.
- L'Office de Tourisme a intégré la marque **Landestyleen** 2015! Une nouvelle façon de promouvoir la Côte landaise, plus jeune, plus créative, ou la détente, la glisse, et le bien vivre sont mis à l'honneur! Visitez le blog: www.landestyle.com
- Un KIT Ecoresponsable est disponible (prêt sur demande) à l'Office de Tourisme pour les professionnels du tourisme adhérents : débitmètre, régulateur-limiteur de débit, test dureté de l'eau, calculateur d'énergie...



## **Animations**



### LOUS LANDEUS



En 2015, le Comité des Fêtes a enregistré une augmentation de ses bénévoles de tous âges confondus.

Les jeunes ont créé une commission de travail pour réfléchir sur de nouvelles animations et sur les moyens de donner envie à d'autres de venir nous rejoindre. Les idées fusent de toute part mais il faut parfois les canaliser, faire une étude de faisabilité (dur, dur...). Leur enthousiasme et leur dynamisme apportent, sans aucun doute, un souffle nouveau dans notre association. Lors de cette saison estivale, vous avez pu retrouver toutes les animations habituellement organisées par le Comité des Fêtes: Landeus y Tapas, repas champêtre du 14 juillet et son feu d'artifice, soirées «mousse», marchés nocturnes, intervaches... Encore une fois cette année, les intempéries nous ont contraints à en annuler certaines: la soirée « mousse » du 15 août, un intervache et un marché nocturne (pour cause de forte pluie).

La soirée « cinéma en plein air » au mois de juillet a également subi les conséquences du mauvais temps même si un repli avait été prévu dans la salle de basket. La dernière grande animation, Téléthon et fêtes de la Saint-Nicolas, a été quelque peu perturbée, en raison notamment des élections régionales qui nous ont obligés à avancer les fêtes d'une semaine, entraînant ainsi l'absence des forains le soir de l'ouverture. La soirée « pub » du vendredi, initiée par les jeunes du Comité, a été reconduite vu le succès rencontré en 2014. Il faut rappeler que les bénéfices de cette soirée ainsi que ceux de la soirée « Choucroute » sont intégralement reversés au Téléthon.

Ces fêtes étant à peine passées, nous voilà au seuil de la nouvelle année et il est temps de penser à la programmation des animations pour 2016.

Lors de notre dernière réunion, nous avons arrêté une grande partie du calendrier. Nous pouvons d'ores et déjà vous donner rendez-vous :

- Le dimanche 10 janvier 2016, pour la galette des rois, avec la projection d'un film (non choisi à l'heure actuelle)
- le samedi 5 mars 2016 pour un repas dansant (à confirmer - thème non choisi à ce jour)
- le samedi 12 mars 2016 pour le carnaval et son traditionnel défilé dans les rues de Labenne.
- Le dimanche 27 mars 2016 pour la «chasse aux œufs» aux Jardins du bourg
- Le samedi 18 juin 2016 pour Landeus y Tapas

Enfin, permettez-moi, au nom de toute l'équipe qui m'entoure, de vous souhaiter une très bonne année 2016. De notre côté, nous essaierons de l'agrémenter du mieux que nous le pourrons.

Festivement

La Présidente - Martine MAÏS

## Brèves / Infos

## » INSCRIPTION NEWSLETTER

Du nouveau dans la communication !!!



Depuis début 2015, la municipalité édite une newsletter (en Français commun : une lettre par courrier électronique) appelée à remplacer la version papier de l'Arbousier. Ce nouveau (pour Labenne) support de communication vise à informer plus en dépensant moins. Plus de frais de papier, d'impression et de distribution!

Si vous souhaitez recevoir cette newsletter de la Ville de Labenne, nous vous demandons de vous inscrire sur le **site de la ville** (rubrique « **la newsletter je m'abonne** ») d'y indiquer vos noms et prénoms, votre adresse mail et le tour est joué, vous recevrez ainsi les nouvelles de Labenne en un clic, l'abonnement est évidemment gratuit! Si toutefois vous n'êtes pas connecté à Internet, il vous sera possible de recevoir la version papier de cette newsletter, à condition de nous faire parvenir en Mairie vos noms, prénoms et adresse postale.

### » SACS POUBELLES

Pour des raisons juridiques liées à l'exercice des compétences, la Communauté de Communes MACS a interrompu la distribution des sacs poubelles aux Communes. En 2015, nous avions pu distribuer 1 ou 2 rouleaux par foyer mais la formule cessera, faute de sacs, en 2016.

### » TÉLÉTHON

Cette année, sur Labenne, les animations en faveur du Téléthon ont été avancées en raison des élections régionales. Pour autant, elles ont connu un franc succès et ont permis un reversement à l'association nationale d'un montant de 4428 euros!

Merci à tous pour votre générosité.

## » CÉRÉMONIE NATURALISATION FRANÇAISE

Les élus de Labenne (Mmes Cyrille DUCES, Véronique BREVET), Madame Le Préfet et M. Kamal ZINANE lors de la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française qui a eu lieu en Préfecture des Landes le 29 septembre dernier.



#### » GENDARMERIE



La gendarmerie des Landes vous propose de télécharger gratuitement sa nouvelle application « Stop au cambriolage» pour smartphones, destinée à donner des conseils aux particuliers et aux commerçants pour se prémunir contre les cambriolages, mais aussi rechercher une brigade depuis le nom d'une commune ou en se géolocalisant ou encore diriger les personnes vers la brigade du lieu où elles sont localisées.

### **WIRBANISME** Service

En raison de la mise à disposition à mi-temps du personnel du service urbanisme pour l'instruction à la Communauté de Communes MACS, les horaires d'ouverture au public seront uniquement sur rendezvous (depuis le 1er juin 2015)

Lundi 9h00 à 12h00 Mardi 9h00 à 12h00 Jeudi 9h00 à 12h00 Vendredi 9h00 à 12h00

## Le sport au féminin... est-il tout simplement l'avenir du sport?

### » A LABENNE LES FILLES ONT DÉJÀ INVESTI LA PLACE

Le monde du sport reste, aujourd'hui, encore très masculin.

La France, pays des droits de l'homme et de la laïcité, est encore très en retard par rapport aux pays anglosaxons. Malgré les évolutions, il existe encore une disparité homme/femme et ce à tous les niveaux : sportives professionnelles, postes d'encadrement, entraîneuses, journalistes sportives.... Il reste encore beaucoup de travail à faire....

Pourtant, au niveau national, le sport féminin est devenu en quelque sorte un marché économique, les articles sportifs qui lui sont dédiés deviennent un cœur de cible et par conséquent le secteur marchand s'y engouffre. Les fédérations commencent alors à accepter cette nouvelle catégorie, qui ne vise pas principalement la compétition et qui souvent pratique les nouvelles tendances sportives. Les enjeux pour le sport seraient de renouveler l'image du sportif par la sportive, d'enrichir ses fonctions et de s'ouvrir à un public différent. Pour les femmes, le sport n'est pas seulement un moyen d'atteindre des performances dans l'effort et de lutter face à l'adversité, elles le pratiquent aussi pour la santé et le loisir, en y apportant de nouvelles perspectives plus pacifiques.

Les femmes ne demandent pas l'abolition des différences, mais la reconnaissance et le respect des différences.





A Labenne, la volonté affichée par la municipalité est de promouvoir et développer le sport au féminin. C'est ainsi que nos jeunes et moins jeunes Labennaises ont accès à différentes pratiques sportives :

- Le basket où l'on trouve pas moins de 9 équipes filles, 3 séniors, 1 cadette, 1 minime, 2 benjamines et 2 poussines plus 3 équipes mixtes. De plus, 6 féminines entraînent et coachent ces équipes.
- Le football qui accueille les demoiselles de 6 ans à 15 ans, et qui a développé une collaboration avec le collège de Labenne pour la pratique du football féminin.
- Le Judo : la moitié des éléments du club est composée par des filles de catégories poussins (6 ans) à seniors. Le club local est toujours classé en tête du Comité d'Aquitaine grâce aux féminines.
- Le Fronton qui compte aussi des membres féminins : 8 adultes, 2 équipes minimes dont une championne des Landes et finaliste de championnat de France.
- Le surf, pour celles qui aiment se mouiller mais surtout qui savent nager, compte dans ses vagues 7

filles de – de 12 ans, 10 entre 13 et 25 ans et 14 entre 26 et 50 ans et qui pratiquent le surf, le bodyboard, ....

- Les Toniques, où nous trouvons 150 femmes adhérentes à l'association, toutes générations confondues. Pas de compétition au sein des Toniques, mais de la bonne humeur et du plaisir à pratiquer de la gymnastique, de la zumba, du pilate, des étirements relaxation, de la gym « senior »
- La Pétanque où 2 associations peuvent accueillir la gente féminine, l'A.B.C.L.O. juste pour le plaisir de jouer et la Pétanque Labennaise pour le plaisir également mais avec possibilité de participer à des compétitions
- Le jogging avec un nombre important et régulier de joggeuses qui courent pour le plaisir, mais participent aussi à des compétitions, des trails.
- Le V.T.T. avec des sorties, courses ou randonnées et des participations à des raids
- Le Full-Boxing Labennais qui accueille les demoiselles dès 6 ans et qui réserve un cours exclusivement aux femmes
- La marche, où les femmes sont majoritaires (30 femmes pour 20 hommes) âgées de 30 ans à 70 ans, et qui peuvent se libérer des contraintes journalières en pratiquant la marche qu'elle soit normale, nordique ou de montagne.

Sans oublier, qu'il est aussi possible de bouger de façon plus artistique dans les associations telles que :

- L'A.B.C.D.40 qui pratique la danse country
- Jazz-mania qui accueille les filles dès 6 ans et jusqu'à 77 ans dans une ambiance studieuse et décontractée sur plusieurs séances
- Bailar y Sönar, pour les danses sévillanes

Alors, mesdemoiselles, mesdames, n'hésitez plus à vous faire plaisir, bouger avec ces nombreuses associations.... Et prenez toute votre place dans le SPORT AU FEMININ.



### Associations ...

EKOLONDOÏ (Education à l'environnement)

	Culture - A	rtistiques	
NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENT	ADRESSE	COORDONNÉES
A.C.L. (Art Culture et Loisirs)	M. BEAUDRU	56 avenue Jean Lartigau	05 59 45 78 00 acl.contact@acl-labenne.fr
ALLI'ART	M FAURY David	Rés.Le Clos Antika I appt A002 / 119 av Ch. De Gaulle	06.85.59.67.79 alliart40@gmail.com
COCOON SOLIDAIRE (Arts, Culture, Solidarité et Bien-Etre)	Mme LAFARGUE	5 impasse de la Comète	06 72 49 65 90 cocoon.solidaire@yahoo.fr
DE TOUTES LES COULEURS (Peinture)	Mme ABADIE	5 rue des Pinsons	05 59 45 47 00 abadie.christian@sfr.fr
GUITAR'LAND	M. DARAMY M. HENNEOUIN (secrétaire)	86 Av Charles De Gaulle	06 12 90 51 94
Groupe Vocal MAÏTEKI	Mme MARQUESTAUT	Landa-Gori 45, rue des Camélias	06 85 40 20 69 marie.c.dm@gmail.com
MULTI MOVE (Développement Individuel)	M et Mme LABAN	14 allée du Languedoc office@physicopratique.com	05 59 45 61 28/06 73 40 50 51/06 77 65 85 95 office@physicopratique.com
Quatuor VIRA & BOHA http://vira-e-boha.fr	M DEBLONDE	28 rue de Stounicq prolongée	07 50 45 36 15 didier.deblonde@hotmail.fr
	Socia	ales	
NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENT	ADRESSE	COORDONNÉES
A.D.M.R. (Aide à domicile)	Mme PETIT	Centre Social CAPBRETON	05 58 72 44 65 capbreton@fede40.admr.org
COS (Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal)	M PECASTAINGS	644 route de la Tachi 40230 SAUBRIGUES	06 16 01 03 64 coslabenne@sfr.fr
HELIO LOISIRS (animations à l'Institut Hélio Marin)	M BEGARDS	Institut Hélio Marin	05 59 45 45 86 rbatifoulie@helio-labenne.asso.fr
LES DONNEURS DE SANG	Mme LENTZ	27 rue de la Semie CAPBRETON	08 79 35 75 96/05 58 72 07 24
SOLIDARITE LETTONIE	M LESCA	27 rue du Marais	05 59 45 43 14 lesca.jean@orange.fr
TRAIT D'UNION	M. CRESPO Jean	26 rue de la Pinède	05 59 45 46 79
	Educatives	s & loisirs	
NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENT	ADRESSE	COORDONNÉES
AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysane)	Mme AGIER Mme FABAS (coordinatrice)	7 passage Foch CAPBRETON 17 rue de la Pinède	06 08 61 86 68 / 05 59 45 79 55 les.fabas@orange.fr
APLO (Association des Propriétaires Lotissement Labenne Océan)	M MATTLIN	12 allée de Savoie	05 59 45 73 92 aplo.labenne40@hotmail.fr
DFCI (Défense contre les incendies de Forêt)	M DULAYET	Camping Sylvamar	05 59 45 75 16
FNACA (Anciens d'Algérie)	M LANDRIEU	1680 Rte du Moulin Camin Dous Berns ORX	05 58 77 68 81
PENA COTE SUD (Promotion de la Tauromachie)	Mme JAURIBERRY	4 rue des Hortensias	05 59 45 77 36 courrier@penacotesud.com
RADIO CLUB F5 KOW	M BOUCHER M. MARCHEWKA	3 rue des Marguerites Labenne	06 14 63 25 52 jpblabenne@live.fr 06 14 43 94 57 f6cba@free.fr
TAROT CLUB LABENNAIS	M ARINO Raymond	59 avenue Charles de Gaulle	05 59 45 40 01/06 72 43 38 12 zorro40@orange.fr
	Educa	tives	
NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENT	ADRESSE	COORDONNÉES
ADOSDEDUNES (Préservation littoral marin)	Mme DELAUNAY	17 rue Maurice Ravel	05 59 63 13 72 adosdedunes@outlook.fr
Association des PARENTS D'ELEVES	Mme COMMET	20 allée de l'Hélio Marin	06 25 17 55 24 fcpe.labenne@gmail.com
CENTRE DE FORMATIONS MUSICALES	M BENARD Responsable antenne Côte Sud	Centre de formations musicales Voie Romaine 40231 St Vincent de Tyrosse	05 58 41 46 60 tyrossecotesud@conservatoire40.fr www.conservatoire40.fr
EKOLONDOÏ			05 59 63 29 46

Mme BARROSO

10 allée du Hapchot

05 59 63 29 46 ekolondoi-asso@orange.fr

## Associations ...

	Anima	tions	
NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENT	ADRESSE	COORDONNÉES
OFFICE DE TOURISME	Mme BREVET	6 allée de Bretagne	05 59 45 40 99 infos@tourisme-labenne.com
LABENNE UN OCEAN (commerçants et artisans)	M DARAMY	86 avenue Charles de Gaulle	05 59 45 41 64 adelec40@sfr.fr
COMITÉ DES FÊTES (comité d'animations)	Mme MAÏS	3 rue des Jonquilles	06 75 62 36 36 comitefeteslabenne@laposte.net
	Sport	ives	
NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENT	ADRESSE	COORDONNÉES
ABC L.O (Pétanque)	M ETCHEVERRY	chez Mme DELESTRE 14 allée de Bourgogne	05 59 45 67 27 abclo@orange.fr
CERCLE SPORTIF LABENNAIS (Sambo Judo Lutte)	M LABORIE	83 allée Pountrots BENESSE-MAREMNE	05 58 72 50 38 /05 59 45 48 70 maritxu.laborie@orange.fr
FRONTON LABENNAIS	M ROUILLON	25 chemin Hayet - ORX	06 78 01 95 53
(Pelote Basque)	M ABBADIE	9 rue des Dahlias	rouilloncm@hotmail.fr g.abbadie@hotmail.fr
FULL BOXING CLUB	M SAKJI	31 avenue de l'Océan	05 40 39 86 46 / 06 28 33 40 28 rachidsakji@sfr.fr
L.O.S.C.	M SOULARD	2 Chemin du Graou	05 59 45 42 10 dominique.soulard40@gmail.com
L.O.S.C. BASKET	M LESBURGUERES	567 rue Les Cases Dou Lacs 40440 ONDRES	06 32 41 97 39 alain.lesburgueres@orange.fr
L.O.S.C. FOOTBALL	M BEGARDS Francis	22 avenue Jean Lartigau	06 73 16 95 09 530682@lfaquitaine.fr
L.O.S.C. JOGGING	Mme BARROMES	1 quartier Claron	05 59 45 44 17 familledanglade@sfr.
L.O.S.C. LABENNE OCEAN SURF CLUB	M LASMAN	1 allée de Bretagne	06 98 96 43 75 surfclub.labenne@gmail.com
L.O.S.C. MARCHE	M VANDEWYNCKEL	10 lotissement Le Semis	05 59 45 41 27 / 06 38 31 59 40 willy38@wanadoo.fr
L.O.S.C. ROLLERS	M MENARD	20 rue Maurice Ravel	05 59 45 77 94
L.O.S.C. VTT / CYCLO	м танот	35 lot les Camélias	06 72 24 53 39 a.dutertre@free.fr marc.tahot@neuf.
L.O.S.C. Gymnastique	Mme GARGAULIE	392 allée Bouloy - Ondres	05 59 45 35 60
PETANQUE LABENNAISE CLUB BOULISTE LABENNAIS (boule lyonnaise)	M AURIOL	1 lot. Les Camélias	05 59 45 74 82 06 87 76 05 47 petanquelabenne@free.fr
TAEKWONDO	M BREVET Mme LABÉ (secrétaire)	6 allée de Bretagne	05 59 45 71 62 jb.brevet@orange.fl 06 77 90 80 32
TENNIS LABENNAIS	M ERNEST	Club House	06 82 99 17 90 roger.ernest@wanadoo.fr
	Dan	se	
ATELIES BU MOUNTEMENT	M CAUDRON	11 rue de Paris	06 42 79 41 89
ATELIER DU MOUVEMENT www.atelier-mouvement.com		40130 Capbreton	at_move@yahoo.fr
	Mme HERMAN	13 allée de Saintonge	05 59 45 62 91/06 12 32 77 42
BAILAR Y SOÑAR	Mme GUEROULT	12 Lotissement Les Oeillets	05 59 44 82 65/06 33 63 57 99 bailarysonar@laposte.net
BRIEFING COUNTRY DANCE	M DEMATONS Mme FRIGOUT (Secrétaire)	2 lot Leus Arradits	05 59 74 79 68 abcdroute40@gmail.com
JAZZ MANIA	Mme TAUZIN	1261 rte Océane Lotissement L'Oasis	06 35 34 66 40 jazzmania@laposte.net
ES TONIQUES DE LABENNE (Gymnastique Volontaire)	Mme VALLIN Marie-Line	73 avenue Jean Lartigau	06 88 28 46 53 m.line.vallin@free.fr
LA TROUPE	Mme TAUZIN	1261 rte Océane Lotissement L'Oasis	06 35 34 66 40 marie-france.tauzin@laposte.ne
UNIT FITDANCE	Mme KAMALSKI	13 allée du Hapchot	06 35 41 09 67 cindykamalski@gmail.com
YOGA	Mme MAUVOISIN	10 Impasse des Chênes	05 59 45 43 94 rolandmaite@yahoo.fr
	Dive	ers	Totalidifiate@yaffootif
ACCA (Chassa)			05 59 45 42 21
ACCA (Chasse) es AMIS du BORD des CARRIERES (parents	M MILHE Mme LEDEZ	8 rue des Grives Lieu-dit Pelic	joseph.colombari@orange.fr 05 59 45 45 54
des enfants du Centre Equestre)  LES CELTICS	M PRZYGODA	17 allée du Berry	equitation.labenne@wanadoo.fr 06 63 55 46 71 przygoda@sfr.fr
		Carrosserie Cruiser	06 51 65 07 83
MOTO PRESSION	Mr LECOURT	ZI de Berhouague	marc.lecourt@hotmail.fr 06 46 30 38 12
		6 Rte du Lac d'Yrieux	

## Je vote, tu votes, il vote...

## **)** 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015



#### Cartes électorales

Lors des dernières élections, nous avons constaté que beaucoup d'électeurs n'ont pas fait leur changement d'adresse au bureau élections de la Mairie, lors de leur déménagement dans la commune. Vous voudrez bien informer le service de **TOUT CHANGEMENT** (adresse, étatcivil...) pour que votre prochaine carte d'électeur soit mise à jour et que vous puissiez voter lors de prochaines élections au bureau de vote correspondant à votre nouvelle adresse.

Il est important que vous nous informiez de tout changement (adresse au sein de la commune ou étatcivil) afin que vous puissiez voter dans le bureau correspondant à votre quartier et que votre carte puisse être distribuée (c'est le seul document que la Poste ne peut faire suivre en cas de changement d'adresse).



#### >>> Résultat du vote du 1er tour

NOMBRE D'INSCRITS: 3972 ABSTENTIONS: 1874

**NOMBRE DE VOTANTS:** 2098

**EXPRIMÉS:** 2021 **BLANCS et NULS:** 77

NBRE DE VOIX	LISTES
30	NOUVELLE DONNE : REPRENEZ LA MAIN ! conduite par M. Nicolas PEREIRA
639	PLUS FORTS, PLUS SOLIDAIRES, ENSEMBLE conduite par M. Alain ROUSSET
434	<b>GÉNÉRATION NOUVELLE RÉGION</b> conduite par Mme Virginie CALMELS
125	<b>L'HUMAIN D'ABORD!</b> conduite par M. Olivier DARTIGOLLES
14	<b>L'UPR AVEC FRANÇOIS ASSELINEAU</b> conduite par M. William DOUET
57	FAISONS ENSEMBLE conduite par M. Joseph BOUSSION
131	OSONS MIEUX AVEC FRANÇOISE COUTANT LISTE ECOLOGISTE ET CITOYENNE conduite par Mme Françoise COUTANT
500	LISTE FRONT NATIONAL PRÉSENTÉE PAR MARINE LE PEN conduite par M. Jacques COLOMBIER
71	DEBOUT LA FRANCE AVEC NICOLAS DUPONT AIGNAN conduite par M. Yvon SETZE
20	LUTTE OUVRIÈRE FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS conduite par M. Guillaume PERCHET

#### Résultat du vote du 2<sup>ème</sup> tour

**NOMBRE D'INSCRITS:** 3972 **ABSTENTIONS:** 1635

**NOMBRE DE VOTANTS:** 2337

**EXPRIMÉS:** 2228 **BLANCS et NULS:** 109

NBRE DE VOIX	LISTES
1084	M. ROUSSET Alain
638	Mme CALMELS Virginie
506	M. COLOMBIER Jacques

## Expressions politiques

#### Majorité municipale

### UN MONDE À INVENTER

«Le pacte de sécurité l'emporte sur le pacte de stabilité» a déclaré le Président de la république suite aux événements tragiques du13 novembre en annonçant la création de 5000 postes de policiers et gendarmes, et le gel de 9200 suppressions de postes de militaires prévus entre 2017 et 2019.

Il est temps aussi que l'Union européenne comprenne que la lutte contre le terrorisme de Daesh est un combat, qui concerne la France mais aussi l'Europe.

Réagissant à l'annonce du gouvernement, la Commission européenne, a assuré qu'elle ferait preuve de bienveillance. C'est bien le moindre!

N'oublions pas que sous un gouvernement précédent une révision des politiques publiques (RGPP) a été mise en place: une révision qui n'a d'ailleurs rien révisé du tout, mais, a simplement consisté à supprimer des postes dans la fonction publique d'Etat et notamment dans la police, la gendarmerie et les forces armées.

Il est bien aisé à ceux-là de critiquer aujourd'hui, le manque de moyens mis en place depuis les événements de Charlie Hebdo, dont on vient de passer le bien triste premier anniversaire.

Toutes ces Marseillaises, ces minutes de silence sont l'expression du coeur, de la compassion, et du rejet de la barbarie. Mais attention au repli sur soi!

Pour se protéger, certes, nous avons besoin de moyens de renseignements et militaires performants et coordonnés. Mais une autre urgence se fait jour, celle d'un monde meilleur qui n'exclut pas.

Des chercheurs en économie nous le démontrent, nous n'avons pas d'autres solutions que le partage, que ce soit d'un point de vue purement économique, humanitaire ou politique.

Il y a urgence à inventer ce monde là, il existe et il marche, il est testé en pointillé partout sur la planète.

Il faut faire remonter toutes les trouvailles technologiques, toutes ces inventions sociales, toutes ces initiatives territoriales, et pour cela il nous faut un pays ouvert, attentif aux autres, curieux de tout, ayant conscience de ce qui nous attend, et non pas d'une France repliée, méfiante et paranoïaque.

#### **■** MAJORITE MUNICIPALE

(Texte sous la responsabilité de leurs auteurs)

#### Opposition

Nous nous associons au deuil qui a bouleversé notre pays et apportons notre soutien à toutes les familles touchées par ces tristes évènements.

Pour équilibrer les comptes de 2015, le maire vient de lancer une nouvelle campagne de désinvestissement en mettant en vente des terrains communaux.

En 2014, déjà, cette solution avait été adoptée, mais cela n'a pas suffi.

Notre maire connait depuis longtemps la portée de la diminution des dotations prévue dès 2010 et les conséquences attendues. Une gestion de bon père de famille aurait dû être adoptée en cessant les investissements superflus et le recours à l'emprunt de compensation.

Malgré cela, l'équipe municipale s'entête à maintenir le projet d'implantation du Pôle Arts Plastiques voulu par MACS et son Président.

Projet, dont l'utilité n'est pas démontrée, qui nécessitera la destruction de 6.985 M2 de bois aux abords du théâtre de verdure et qui n'est pas cadré financièrement. Son coût est évalué aujourd'hui à 4.600.000 dont 1.400.000 à la seule charge des Labennais. Ceci évidemment sous réserve de l'obtention des subventions espérées qui en ces temps difficiles restent aléatoires.

Les caisses de la commune sont vides. Avec quoi allons-nous payer la note ? Emprunt ou augmentation des impôts locaux ? Devant cette situation nous nous insurgeons contre la persistance et l'avancement de ce projet pour lequel nous demandons un référendum qui légitimera ou non ce dernier.

Mr le Maire en aurez-vous le courage?

Maider BODART, Chantal BRUNET, Nathalie DECOUX, Jean claude PAYEN, Jean-marie VANIER

opposition. labenne@gmail.com

(Texte sous la responsabilité de leurs auteurs)

## » Infos services

#### **MAIRIE**

Ouverture du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30 le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Permanence Accueil (sauf l'été) le samedi matin de 10h à 12h

Tél: 05.59.45.46.60 Fax: 05.59.45.80.00 www.ville-labenne.fr

Mail: mairie@ville-labenne.fr

Services Techniques: 05.59.45.70.22 Centre Communal d'Action Sociale:

05.59.45.46.60

Guichet Unique: 05 59 45 46 60

ou 05 59 45 61 94

Restaurant Municipal bourg:

05.59.45.49.67

Restaurant Municipal plage:

05.59.45.85.92

Maison de l'enfance Les Diablotins:

05.59.45.69.84

Halte-garderie les Fripouilles :

05 59 45 85 91

Centre de Loisirs: 05.59.45.40.88

Bibliothèque Municipale:

05.59.45.67.54

**Trinquet Municipal:** 05.59.45.75.27

#### OFFICE DE TOURISME

Rue des écoles. Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Eté du lundi au samedi de 9h30 à 18h30 et le dimanche matin de 10h à 13h00. Tél: 05.59.45.40.99

Mail: infos@tourisme-labenne.com Site: www.tourisme-labenne.com

#### LA PRADETTE

Police Municipale 05 59 45 61 29 Horaires Mairie sauf samedi matin **Assistant Social** 05 58 72 28 11

Permanence sur rendez-vous

Point Rencontre Emploi 05 59 45 67 25 Permanences les mardis et vendredis de 9h à 12h.

MACS Aide ménagère 05 59 45 67 25 Permanences les lundis de 9h à 11h. **RSI** Permanences 3e lundi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h

**ADAVEM** Permanences les Mardis

de 14h30 à 17h

ADFI Permanences 3e jeudi du mois de 14h30 à 17h

#### **PERMANENCES**

**Relais Assistantes Maternelles** 

LABENNE: jeudi sur rendez-vous Cécile Daugas: 06 77 13 98 40 Marie Guédon: 06 76 06 52 03

ST VINCENT DE TYROSSE: PMI Espace Grand

Tourren - 05 58 77 06 48

CAPBRETON: L'Escale Info 17 av. Georges Pompidou - 05 58 41 09 51

Conciliateur de Justice : M. GENAUX Sur rendez-vous 05 58 72 49 74 ou 05 58 72 70 75

ECOLE MATERNELLE BOUR	G
05 59 45 43 65	
ECOLE PRIMAIRE OCEANE	
05 59 45 85 90	
<b>ECOLE ELEMENTAIRE BOUF</b>	RG
05 59 45 47 79	
COLLEGE	05 59 45 80 80
CONSERVATOTRE DES LAND	)FS

05 58 77 10 00

#### **INFORMATIONS**

Antenne Côte Sud

La Boutique de la Famille, labellisée par le Ministère «Point Info Famille», informe, conseille et oriente dans tous les domaines de la vie quotidienne : éducation, enfants, santé, loisirs, logement... Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à tous.

Boutique de la Famille 05 58 06 15 15 Rue Dominique de Gourgues 40000 Mont de Marsan

**CAF** (Caisse d'Allocations Familiales)

Permanence avec un Conseiller à Capbreton sur rendez-vous en appelant au 05 58 41 09 51, 17 Av. Georges Pompidou. Permanences le lundi de 13h30 à 16h30, le vendredi de 9h30 à 12h30

CARSAT (Ex CRAMA): **3960 (gratuit)** Sur rendez-vous

DAX - 158 av St Vincent de Paul

ADIL (Information sur le logement):

ST VINCENT DE TYROSSE

Espace Grand Tourren 9h30 - 12h.

2e mercredi de chaque mois

**NOTAIRES INFOS:** 05 58 41 09 51

CAPBRETON l'Escale Info - 17 av Georges Pompidou. Le 1e vendredi du mois sur

rendez-vous (sauf juillet/août)

**HUISSIERS:** 05 58 41 09 51 CAPBRETON l'Escale Info - 17 av Georges

Pompidou. Le 3e vendredi du mois sur rendez-vous (sauf juillet/août)

AVOCATS INFOS: 05 58 41 09 51

CAPBRETON l'Escale Info - 17 av Georges Pompidou. Le dernier vendredi du mois sur rendez-vous de 13h30 à 16h30 (sauf juillet/août)

SOUSTONS Pôle Social 05 58 41 44 76 Bât. B 14 av du Maréchal Leclerc. Dernier vendredi de chaque mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 (sauf juillet/

**ADMR** 05 58 72 44 65 (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Chenil Intercommunal 05 58 41 04 73 05 58 72 03 94 SITCOM LA POSTE 05 59 45 40 30 **GARE SNCF** 36 35 **RDTL** DAX 05 58 56 80 80

**BAYONNE** 05 59 55 17 59 FRANCE TELECOM 08 00 10 14 40 **EDF-GDF** Service Client 08 10 64 40 00 09 72 67 50 40 Dépannage électricité

05 58 72 31 52 Dépannage gaz L.E.A 05 59 45 40 00

Dépannage/Urgence 06 87 66 44 02

Mme AUROY **MASSEURS KINESITHERAPEUTHES** M. DUHA Mme LAPEGUE M. et Mme MUYLLE M. DURANTON **OSTEOPATHES** M. TESTAS M. GUET

M. BODDEN Mme MAURIES 06 43 49 41 47 Mme DALBON 06 82 82 75 58 PEDICURE PODOLOGUE

05 59 45 74 22 Mme DE LAVERGNE M. BOCHET 05 59 55 35 98 **PSYCHOLOGUE - SOPHROLOGIE** 

Mme SALGUES 06 73 15 61 16 **ORTHOPHONISTE** Mme FRANCOIS 05 59 45 78 16 Mme TOMASELLA 06 86 84 48 94 **PHARMACIE** Pharmacie BENTOLILA 05 59 45 40 34 **OPTICIEN** 

M. RAFFAUD Julien 05 59 45 64 61 M. ALONSO Stéphane 05 59 01 79 43 O.R.L. PHONIATRIE

Dr Philippe LEROY 05 59 25 58 22 **VETERINAIRE** 

Catherine ROYANT CLAVERIE 05 59 45 67 18 Mme PANDART

#### **DECHETTERIE/ENCOMBRANTS** Z.I DE BERHOUAGUE

De mars à octobre : Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h

et de 13h15 à 18h30 sauf jours fériés **D'octobre à mars** : Ouvert du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h15 à 18h sauf jours fériés. Le 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois, la mairie vous propose de

venir chercher à votre domicile, tous les objets volumineux que vous voulez jeter. Pour cela, il vous suffit de prendre contact à l'accueil de la mairie : 05 59 45 46 60

## ȃtat civil







## **Naissances**

DURANTET Oyana, Danielle, Désirée	28.12.2014	BERENGER Mathéo Charlie	22.08.2015
POTEAUX GOMEZ Lucia	14.05.2015	BAUX Baptiste Francis Jean-Paul	23.08.2015
POTEAUX GOMEZ Maceo	14.05.2015	GURRUCHAGA Chloé	28.08.2015
JOURDE Gabriel	16.05.2015	NOBLANC Elorria Dominica	04.09.2015
GUIROY Paul Jacques François	18.05.2015	AROTÇAREN Justine	06.09.2015
RAVET Léon	23.05.2015	DA SILVA Milan Antxon	16.09.2015
KORMAN Ivana	26.05.2015	ALPHONSE BERGER-BY Valentina	21.09.2015
TEISSEIRE Gabin Louis Philippe	30.05.2015	RICHARD Lola Joëlle Elaia	28.09.2015
CONTIS Ayla Theresa Patricia	31.05.2015	RAYSSAC Yanis Ntwari	30.09.2015
SEINGIER COUTURE Aymeric Sofiane	02.06.2015	COMET SARRAZIN Lenny Antoine	30.09.2015
JOSSE AIMON Mady Tess Yvone	02.06.2015	ALBOUY Paul	07.10.2015
JUE Ambre Lucie	06.06.2015	MARCO Emma Chloé	09.10.2015
TOME SAADA Sévan	09.06.2015	DI GUISTOAnastasia Fanny Karia Ketty Annick	15.10.2015
SCRFIGLIERI Victor Roméo Joseph	26.06.2015	REXES Ellie Mélissa	16.10.2015
RODRIGUEZ Kylian	07.07.2015	COUEILLE EL AOUANI Margaux Lilou	25.10.2015
CURY Lya Oumhani Françoise	11.07.2015	PALCY VIELLE Timeo Nathan	30.10.2015
HONTEBEYRIE Julia	17.07.2015	FOLLIN Wade Jason	03.11.2015
GILBERT Txomin Olivier Bernard	07.08.2015	ARENAS Synaï Emilia Désirée	15.11.2015
MOULET Emy	09.08.2015	BOURÉ Amaya	14.11.2015
CAZAUX BARBEAU Mila	15.08.2015	De PIEDADES HENRIQUES Nael Manuel	18.11.2015
SCHAUFELBERGER Leo Noah	15.08.2015	DUPIN Noam	21.11.2015
DIRAT Léana Michèle	17.08.2015	BERGUEZ PAPIN Emma	22.11.2015

## **Mariages**

23.05.2015	HEPPENSTALL Rosalind Elizabeth MAHU Thomas Mathieu Dominique	12.09.2015
23.05.2015	NGUYEN Jessica Audrey MERVILLON Maxence	19.09.2015
13.06.2015	BLIER Magali Geneviève CARRERE Christophe	19.09.2015
04.07.2015	DUSSAUSSOIS Sophie LISSAYOU Fabrice Jacques	10.10.2015
18.07.2015	POUPBLANC Karine MAIRE Marjorie Nicole Renée	10.10.2015
22.08.2015	FARGETAS Brigitte DOVONON Agnongnidi Léopold	07.11.2015
05.09.2015	PIRES Caroline Andrée MOITIE Christel Germaine	07.11.2015
	23.05.2015 13.06.2015 04.07.2015 18.07.2015 22.08.2015	MAHU Thomas Mathieu Dominique  23.05.2015 NGUYEN Jessica Audrey MERVILLON Maxence  13.06.2015 BLIER Magali Geneviève CARRERE Christophe  04.07.2015 DUSSAUSSOIS Sophie LISSAYOU Fabrice Jacques  18.07.2015 POUPBLANC Karine MAIRE Marjorie Nicole Renée  22.08.2015 FARGETAS Brigitte DOVONON Agnongnidi Léopold  05.09.2015 PIRES Caroline Andrée

## Décès

BUISSON Claude	06.06.2015	DUTREY Pierre	05.10.2015
TOUYAROT Albert Amédé Jean Joseph	18.06.2015	DULAURENT Raymonde	30.09.2015
MADIOT Guillaume	27.06.2015	Veuve HUET	
HENRIQUES DA COSTA Fernando	20.07.2015	SARRAT Monique Renée	31.10.2015
CHABASAnna Marguerite Marcelle Micheline	05.09.2015	PÉRÉ Georgette Marie Jeanne	30.10.2015
Veuve AYMARD		Veuve CAZENAVE	
DUPONT Odette Anne Germaine	07.09.2015	ADELE José	07.11.2015
DAUGA Yvette Suzanne	16.09.2015	BARROSO Jean Daniel	16.11.2015
Epouse DICHARRY		VILLATTE Marie Albertine	23.11.2015
AMANS André Michel Albert Jean	17.09.2015	Veuve ERIZ ARRIZABALAGA	
RAULT Geneviève Marie Joseph	27.09.2015	BARTHEL Jean André	27.11.2015
BROU Marial Del Pilar Jeanne	23.09.2015		
Veuve PETRET			

## **Nouveaux acteurs** à Labenne

#### GONSE MATHIEU - INSTALLATION ELECTRIQUE GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION

43 av Charles de Gaulle - 11 Résidence l'Européen - 40530 LABENNE

#### ALUNNO DIMITRI - POSE DE MENUISERIES BOIS INTÉRIEURES EXTÉRIEURES

3 rue de la Louvine - Résidence Vert Océan Bat Turquoise - 40530 LABENNE

#### CHAUDOT SYLVÈRE - FABRICATION D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES FINIS

36 Chalets du Boudigau - 40530 LABENNE

#### DA MOTA PEREIRA LUIS - BRICOLAGE HOMME TOUTES MAINS

12 rue des Marquerites - 40530 LABENNE - 05 59 45 79 24

#### **POPA ADRIANA - TRAVAUX DE SECRÉTARIAT**

71 av du Général de Gaulle - Résidence Arena - 40530 LABENNE

#### DOMICO - GÉRANT : CORNUAULT DOMINIQUE - FABRICATION ET VENTE DE PLATS CUISINÉS

Avenue du Général de Gaulle - Lieu dit La Gare - 40530 LABENNE

#### ANSELM MARIE - FABRICATION DE BISCUITS, BISCOTTES ET PÂTISSERIE DE CONSERVATION

9 allée du Soustre - 40530 LABENNE

#### ESELSA - GÉRANT : TOLEDO JEAN-PAUL - TRAVAUX DE REVÊTEMENT SOLS, MURS CARRELAGE ET TOUS

TRAVAUX SE RAPPORTANT AU SECOND ŒUVRE DU BÂTIMENT

16 av de la Plage - 40530 LABENNE

#### NOVIO CAROLE - INFIRMIÈRE DIPLÔMÉE D'ÉTAT

21 allée du Hapchot - 40530 LABENNE - 06 03 55 89 13

#### DENOYELLE ELODIE - INFIRMIÈRE LIBÉRALE D.E SOINS À DOMICILE, PRATICIENNE EN ÉNERGÉTIQUE CHINOISE

Domaine Les Résiniers - 1 Impasse du Palot - 40530 LABENNE - 06 03 26 80 94 - elodie.denoyelle@gmail.com

#### VÉRA BEAUTÉ - ESTHÉTIQUE ET BEAUTÉ DES ONGLES À DOMICILE

40530 LABENNE - 07 68 41 12 87

#### SAFTI CELINE - CONSEILLÈRE INDÉPENDANTE EN IMMOBILIER

40530 LABENNE - 07 89 44 99 38



# Trois questions à Laurence et Laurent de "Gare ô Vin"



Installé depuis juillet dernier dans les locaux du désormais ancien « bar de la Gare », Gare ô Vin propose de nouveaux services aux Labennais. S'il est toujours bar au sens propre du terme, la nouveauté du lieu est, outre la décoration, sa cave à vin qui propose à ses clients un assez large éventail de productions vinicoles à prix tout à fait raisonnables.

**Bulletin municipal**: Pourquoi avoir choisi Labenne? **Laurence**: « Mon frère est installé ici depuis une quinzaine d'année, c'est lui qui nous a convaincus d'acheter cette affaire, nous avons franchi le pas, quitté notre Lot et Garonne et ouvert cet établissement. »

Laurent: « Le cadre de vie nous a immédiatement séduit et à l'usage nous nous apercevons, par exemple, que pour nos filles la piste cyclable vers le collège ou les bus vers le lycée sont des petits plus très appréciables au quotidien. »

B M : Présentez nous votre outil de travail

L. & L. : « N'étant pas au départ du métier, nous avons choisi une formule de bar de jour qui correspond plus à notre idée du commerce de cafetier. Outre la prestation classique d'un bar, du café à l'apéro, nous proposons aussi quelques titres de presse quotidienne, des jeux à gratter et autre loto et évidemment notre cave à vin que nous souhaitons encore développer au fil du temps. Ouverts du mardi matin au dimanche à midi, nous proposons à nos clients du vendredi soir, un horaire de fermeture plus tardif (ou « after » en langage courant) une façon agréable de prolonger un peu la soirée de fin de semaine. » **B** M : Vos premières impressions sur votre nouveau métier ? L. & L. : « Très positives, le contact avec la population a très bien fonctionné, la clientèle s'est bien renouvelée avec un retour positif unanime quant au nouvel agencement des lieux. Nous avons même conservé une partie de l'ancien comptoir et quelques vieux habitués, afin de ne pas rompre complètement avec le passé de cet établissement!»

# « S-ACTIV » un nouveau concept pour voyager et se divertir

Aller à un concert à Bordeaux ou à Pau, voir un match de rugby du top 14, un match de foot de liga espagnole ? La solution est à Labenne et se nomme « S-ACTIV »

Bulletin municipal: « Comment est né ce projet original? » Sandrine Sam: « Quand j'ai décidé de quitter mon poste de cadre commerciale pour me lancer dans l'aventure « S-ACTIV », l'idée de base était: mettre en place un réseau concret au niveau local qui répond aux besoins de chacun. Ces besoins ont évolué vers plus de confort, de sens pratique et de gain de temps. Internet est l'outil idéal pour faciliter ces aspects de notre existence, mais en contrepartie le constat social est clair: plus les moyens de communication se développent, plus son utilisateur a tendance à s'isoler, se sentir seul.

A partir de ce constat, j'ai approfondi l'idée de développer un service local (30 km autour de Bayonne) dans le but de faciliter l'accès à des spectacles, évènements sportifs, sorties locales pour les structures de seniors. « S-ACTIV » est une forme de rééquilibrage des relations humaines entre le virtuel et le réel.

Il est évident qu'il existe déjà une multitude de services allant dans ce sens, mais « S-ACTIV » va plus loin dans sa démarche et propose un programme à l'avance, une palette d'évènements (grand public, sportif), des partenariats avec différents acteurs économiques, culturels ou logistiques, dans le seul but de proposer un service complet, fiable, reconnu localement et qui se développe dans la durée. »

Bulletin Municipal: « pourquoi avoir choisi Labenne » Sandrine Sam: « Un peu par hasard, je travaillais à Cognac, et l'envie de changer de métier et d'air m'a fait découvrir Labenne, qui malgré son nom « peu vendeur » recèle un grand nombre d'attraits. Ce fut une révélation tant ma vie a changé, moi qui ai longtemps vécu sous pression professionnelle, l'impression de bien-être ne m'a plus quittée, ici je me sens au calme, zen......»

Si vous désirez en savoir plus sur « S-ACTIV », connectezvous sur www.s-activ.fr et faites bon voyage....



ET AUTOMNALES DE PRINTEMPS





DU 10 OCT. 2015 AU 16 AVRIL 2016

PROGRAMMATION CULTURELLE



**Label Etoile** 

« Du haut sur Lapointe »



Nouveau Cirque

« UN » Bilboquet de Ezec Le Floc'h



Pièce de Théâtre

« Le Garrot du Silence » de Dominique Koudrine Avec Marik et Jean-Louis Lemoigne



Soirée Cubaine

« Musica Cubana »

20H30/SALLE DES FÊTES #

LABENNE

